



JOIN OUR TEAM REJOIGNEZ NOTRE ÉQUIPE



The Toronto Port Authority owns and operates:
L'Administration portuaire de Toronto possède et exploite:

AÉROPORT DE TORONTO
**BILLY
BISHOP**
TORONTO CITY AIRPORT

PORT  OF
TORONTO

OUTER HARBOUR
MARINA
DE L'AVANT-PORT 

L'Administration portuaire de Toronto exploite l'Aéroport Billy Bishop de Toronto, le Port de Toronto et la Marina de l'avant-port. Nous sommes fiers de contribuer à la prospérité économique de Toronto et à la mise en valeur de son magnifique secteur riverain.

L'Administration portuaire de Toronto a un poste permanent à vous proposer, à plein temps :

CONSEILLER EN PLANIFICATION ET DÉVELOPPEMENT AÉROPORTUAIRE

Le conseiller en planification et développement aéroportuaire dirige l'examen des propositions d'aménagement du territoire et de développement susceptibles d'avoir une incidence sur les activités de l'Aéroport Billy Bishop de Toronto et de l'Administration portuaire de Toronto, en veillant à leur compatibilité avec les exigences aéronautiques, les besoins opérationnels et les objectifs en matière d'infrastructures de transport. Jouant un rôle clé de liaison avec les organismes municipaux, les partenaires gouvernementaux, les experts-conseils et les promoteurs immobiliers, le conseiller fournit des conseils d'expert en matière d'aménagement, favorise les relations de collaboration entre les parties prenantes et contribue à concilier les intérêts opérationnels de l'aéroport et du port avec les initiatives plus larges d'urbanisme et d'aménagement du secteur riverain. La personne affectée à ce poste relève du vice-président de l'Aéroport.

RESPONSABILITÉS :

Voici une liste non exhaustive des activités et fonctions générales :

- Diriger l'examen et l'évaluation des demandes d'aménagement, des propositions d'utilisation des sols et des initiatives d'urbanisme afin de déterminer et d'atténuer les impacts sur les opérations aéroportuaires, la sécurité aérienne, l'espace aérien protégé et les infrastructures de transport.
- Fournir des conseils d'expert en matière d'urbanisme et rédiger des avis techniques, des recommandations, des conditions d'autorisation, des stratégies d'atténuation et des propositions de politique afin de soutenir les objectifs de l'organisation.
- Suivre les activités d'aménagement au niveau municipal, provincial et fédéral, les changements réglementaires et les nouvelles tendances en matière de développement qui affectent l'Aéroport Billy Bishop de Toronto et les terrains environnants.
- Assurer la liaison principale avec les organismes gouvernementaux, les promoteurs, les experts-conseils, les propriétaires fonciers et les acteurs du secteur sur les questions d'aviation et d'aménagement du territoire.
- Établir et entretenir des partenariats solides avec les parties prenantes internes et externes afin de faire avancer les initiatives de planification stratégique et les priorités opérationnelles.
- Représenter l'Administration portuaire de Toronto lors de consultations publiques, de réunions avec les parties prenantes, de forums communautaires, de discussions réglementaires et de procédures d'examen des projets d'aménagement.
- Coordonner et assurer le suivi des dossiers de planification et d'aménagement, en fournissant des analyses stratégiques, des évaluations des risques et des recommandations à la haute direction.
- Apporter un soutien dans le cadre des procédures devant les tribunaux, des questions juridiques et des examens complexes en matière d'aménagement, grâce à des recherches, de la documentation technique et des documents d'information.
- Rédiger des rapports, des présentations, de la correspondance et des communications à l'intention de la direction de grande qualité, qui éclairent la prise de décision et favorisent l'engagement des parties prenantes.
- Cerner et signaler les risques liés à la planification, aux opérations, à la réglementation et à la réputation, tout en soutenant l'élaboration de stratégies d'atténuation concrètes.
- Promouvoir les intérêts de l'Administration portuaire de Toronto, de l'Aéroport Billy Bishop de Toronto et de ses unités opérationnelles par l'intermédiaire d'une mobilisation efficace des parties prenantes, d'une gestion des relations et d'une participation active du secteur.
- Se tenir informé des meilleures pratiques du secteur, de la législation, des exigences en matière d'aviation et des tendances en matière de planification, contribuant ainsi à l'amélioration continue et au succès à long terme des opérations aéroportuaires et portuaires.

Remarque : Cette description de poste vise à décrire le niveau général et la nature du poste et ne constitue pas une liste exhaustive de toutes les tâches assignées dans le cadre de l'exercice des fonctions.

COMPÉTENCES ET QUALIFICATIONS REQUISES :

- Formation postsecondaire en urbanisme ou dans une discipline connexe, avec le titre de « Planificateur professionnel agréé » (RPP/MCIP) ou en cours d'obtention de cette accréditation professionnelle.
- Cinq (5) à huit (8) ans d'expérience progressive dans l'aménagement du territoire, l'examen des projets d'aménagement, la planification des politiques ou les affaires réglementaires au sein d'une municipalité, d'un organisme, d'un aéroport, de la fonction publique ou d'un cabinet de conseil.
- Expertise avérée dans la gestion de demandes d'aménagement complexes, des intérêts des parties prenantes et des processus d'approbation réglementaires.
- Connaissance approfondie des cadres municipaux, provinciaux et fédéraux en matière d'aménagement, de réglementation, d'environnement et de politiques publiques, notamment la

Loi sur l'aménagement du territoire, la Déclaration provinciale d'aménagement, les plans officiels, les règlements de zonage et les procédures du Tribunal ontarien de l'aménagement du territoire.

- Bonne connaissance des principes d'aménagement du territoire dans le domaine de l'aviation, notamment le Règlement de zonage aéroportuaire (RZA), les surfaces de limitation d'obstacles, les courbes de bruit NEF et les exigences en matière de protection de l'aviation.
- Capacité à analyser et à interpréter des rapports d'aménagement, des plans architecturaux, des plans d'arpentage, des études techniques et des demandes d'aménagement du territoire avec un haut degré de précision et le souci du détail.
- La maîtrise des SIG, des technologies de cartographie et des outils d'analyse spatiale est considérée comme un atout.
- Excellentes compétences en communication écrite et orale, avec la capacité de rédiger des rapports, des notes d'information, des présentations et de la correspondance clairs, convaincants et techniquement rigoureux.
- Capacité avérée à asseoir sa crédibilité et à nouer des relations fructueuses avec les organismes gouvernementaux, les promoteurs, les experts-conseils, les parties prenantes locales et les hauts responsables.
- Bon jugement professionnel, sens politique aigu et capacité à évoluer avec diplomatie et assurance dans des environnements complexes impliquant de multiples parties prenantes.
- Sens aigu de l'organisation, avec la capacité de gérer plusieurs priorités, de concilier des intérêts divergents et d'obtenir des résultats dans un environnement réglementaire en constante évolution.
- Esprit collaboratif et orienté vers les solutions, avec un engagement en faveur de la résolution stratégique des problèmes, de la négociation et de la recherche de consensus entre les instances fédérales, provinciales et municipales
- Une expérience de travail dans un environnement aéroportuaire, des transports, des infrastructures, du gouvernement municipal, de la fonction publique, de l'aménagement, de l'ingénierie ou réglementé est considérée comme un atout.
- Capacités d'analyse, de gestion financière et de réflexion stratégique, avec la capacité d'évaluer les possibilités de planification, de développement et d'investissement.
- Une expérience dans le secteur des transports, notamment dans l'intégration des prévisions de demande, des projections de croissance et des besoins opérationnels dans la planification à long terme et les décisions d'investissement, constitue un atout.
- Une expérience de la collaboration avec les organismes gouvernementaux, les communautés autochtones, les acteurs du secteur, les associations locales et le grand public constitue un atout.
- Une expérience dans la gestion d'experts-conseils externes, d'études techniques, de processus d'approvisionnement, de budgets et des livrables de projet constitue un atout.
- Un grand souci du détail et de la précision dans la documentation, la mise en forme et la saisie de données.
- Le bilinguisme anglais-français est un atout.

Les personnes qualifiées souhaitant présenter leur candidature sont invitées à envoyer, par courriel, un curriculum vitae et une lettre de présentation démontrant que leur expérience cadre avec les exigences du poste. Ces documents doivent être envoyés à l'adresse suivante :

careers@torontoportauthority.com

En soumettant votre CV et/ou votre dossier de candidature, vous consentez à ce que l'Administration portuaire de Toronto recueille, utilise et divulgue vos renseignements personnels à des fins d'emploi actuel ou futur, conformément à notre politique de confidentialité.

Des permis et autres documents pourraient être demandés aux candidat(e)s convoqué(e)s pour une entrevue.

Veuillez indiquer en objet : **CONSEILLER EN PLANIFICATION ET DÉVELOPPEMENT
AÉROPORTUAIRE**

Nous remercions l'ensemble des candidats pour leur intérêt. Veuillez noter que nous ne communiquerons toutefois qu'avec les personnes retenues pour une entrevue. L'Administration portuaire de Toronto est un employeur souscrivant au principe de l'égalité d'accès à l'emploi.

Pour en savoir plus sur l'Administration portuaire de Toronto ainsi que sur ses passionnantes activités de développement de la ville et de transformation du secteur riverain torontois, rendez-vous à l'adresse suivante : www.administrationportuairedetoronto.com/